



Montbéliard



DOSSIER D'INSCRIPTION

☐ Restauration scolaire

☐ Accueil périscolaire

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

REMISE DES DOSSIERS (N.B. : PAS D'ENVOI PAR LA POSTE NI PAR MAIL)

Mairie de Montbéliard - Service Enfance jeunesse éducation - Secteur scolaire

3 place Dorian – Bâtiment des Halles (1^{er} étage – accès ascenseur par la cour des Halles)

du lundi au vendredi - de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Tél : 03.81.99.20.71 – courriel : education@montbeliard.com

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) à la restauration scolaire ou aux accueils avant/après la classe pour l'année scolaire 2025/2026, deux possibilités :

- 1- Vous connecter au *Portail Famille*, via le site www.montbeliard.fr (sur la page d'accueil, cliquez sur la zone "Portail Famille"). **NB : cette démarche n'est possible que pour les réinscriptions ;**
- 2- Vous rendre au service Enfance jeunesse éducation - Secteur scolaire (adresse indiquée sur la première page), pour déposer votre dossier après l'avoir préalablement complété et signé, muni de l'ensemble des pièces justificatives demandées ci-dessous (aucune photocopie ne sera faite par le service).

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte)

Pièces à fournir (ou renseignement à saisir sur le portail)	Dossier papier	Portail Famille (du 15 au 27/05/25 à 12 h)	
		A joindre	A saisir
Ce dossier d'inscription	X		X
Photocopie de toutes les pages du livret de famille concernant l'enfant ou extrait d'acte de naissance	X	X	
Photocopie du jugement de divorce, le cas échéant, précisant la résidence et le mode de garde de l'enfant	X	X	
Liste des personnes autorisées à venir rechercher les enfants en l'absence des responsables légaux (de préférence majeures). Sur le Portail, à saisir dans la zone « Contacts » de la fiche enfant	X		X
Fiche sanitaire de liaison complétée et signée	X	X	
Photocopie des pages du carnet de santé consacrées aux vaccinations ou photocopie du certificat des vaccinations	X	X	
Le cas échéant, photocopie du Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). NB : En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, la présentation d'un P.A.I. pour l'année scolaire considérée est indispensable pour avoir accès à la restauration scolaire	X	En cas de PAI, un passage par le service est indispensable pour l'inscription	
Obligatoire si votre enfant en bénéficie : Photocopie de l'attestation d'AAEH (allocation d'éducation enfant handicapé)	X		
Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou, pour les personnes n'habitant pas Montbéliard, photocopie de tout document justifiant d'un lien fiscal avec la Ville de Montbéliard (taxe foncière, extrait KBIS...)	X	X	
Pour les enfants accueillis en ULIS, UE, UEE, photocopie de la notification de la M.D.P.H.	X	X	
Pour le calcul de la participation financière : - Pour les familles affiliées à la CAF du Doubs, attestation de quotient familial de moins d'un mois ; - Pour les personnes qui ne sont pas affiliées à la CAF du Doubs ou non allocataires, photocopie de l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de l'année 2023) NB : Lorsqu'une famille ne communique pas les éléments indispensables au calcul de sa participation financière, le tarif maximum est systématiquement appliqué.	X X	X X	

Important :

- Il n'est pas possible de faire une pré-inscription, que ce soit par voie postale, téléphonique ou électronique
- **Aucune photocopie** ne sera délivrée par le service ;
- Le cas échéant, les inscriptions sont enregistrées sous réserve de **l'acquittement de la totalité des factures** de restauration scolaire et d'accueil périscolaire de l'année en cours et précédentes ;
- Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et par ordre chronologique. Lorsque l'effectif maximum est atteint, les demandes d'inscription suivantes sont enregistrées sur une liste d'attente, le temps nécessaire pour que la commune recherche les moyens humains et/ou matériels supplémentaires permettant de satisfaire ces demandes, en garantissant la sécurité des enfants et la qualité de leur accueil.

Protection des données personnelles : La Ville de Montbéliard met en œuvre un traitement destiné à gérer l'inscription, le suivi et la facturation des services, en lien avec la restauration scolaire et les accueils périscolaires. Les informations recueillies sont nécessaires à ce traitement et à l'exécution des missions d'intérêt public associées. L'ensemble des informations nominatives en lien avec l'activité a fait l'objet d'une déclaration à la C.N.I.L.

Les données collectées sont conservées jusqu'au départ de l'enfant dans l'ensemble des structures municipales concernées et pour une durée minimale de 10 ans (justificatif comptable) et ne sont accessibles qu'aux agents de la collectivité, dans la limite de leurs attributions respectives. Pour obtenir des informations relatives à ce traitement et pour exercer leurs droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de limitation, les personnes concernées peuvent s'adresser au délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@montbeliard.com ou Chatel devant, BP 95 287, 25 205 Montbéliard cedex. Ces informations sont à retrouver sur la page suivante <https://www.montbeliard.fr/mairie/protection-des-donnees-personnelles.html>

Si les personnes concernées estiment, après avoir contacté le DPO, que leurs droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, elles peuvent adresser une réclamation à la CNIL.

DOSSIER D'INSCRIPTION

RESTAURATION SCOLAIRE ET / OU ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

RÉINSCRIPTION ☐

NOUVELLE INSCRIPTION ☐

FAMILLE

Responsables légaux	Responsable 1	Responsable 2	Autre responsable de l'enfant, (si famille recomposée ou structure d'accueil)
NOM			
Prénom			
Date de naissance (de chaque responsable)			
Situation de famille			
Adresse			
☎ Domicile			
☎ Portable			
☎ Professionnel*			
E-mail			
Profession*			
Nom de l'employeur*			

* mention facultative

ENFANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

☐ F

☐ M

École fréquentée (année scolaire 2025/2026) :

Classe à la rentrée de septembre 2025 : ☐ TPS ☐ PS ☐ MS ☐ GS

☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ ULIS ☐ UE ☐ UEE

Enfant bénéficiaire de l'AEEH (allocation d'éducation enfant handicapé) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre **obligatoirement** l'attestation

Caisse d'Allocations Familiales de : N° allocataire :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date à laquelle l'enfant commencera à fréquenter le service

Restauration scolaire :

Périscolaire du matin :

Périscolaire du soir :

FRÉQUENTATION MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE						
Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Semaines paires	Semaines impaires
Restauration scolaire						
Accueil périscolaire du matin, à partir de 7 h 30 ¹						
Accueil périscolaire court du soir, de 16 h 30 à 17 h 30						
Accueil périscolaire long du soir, de 16 h 30 à 18 h 15						

RESTAURATION SCOLAIRE

NB : La restauration scolaire ne propose pas systématiquement des menus végétariens. En revanche, un menu alternatif est proposé lorsque le menu ordinaire comporte de la viande de porc. Par ailleurs, tous les jours, chaque enfant est **systématiquement** invité à goûter à l'ensemble des aliments qui composent le repas du jour, qu'il s'agisse de légumes, de fruits, de viande, de poisson, etc.

L'inscription d'un enfant à la restauration scolaire municipale signifie que la famille connaît et accepte ces règles de fonctionnement.

Choix du menu par la famille : ☐ Menu ordinaire ☐ Menu alternatif

L'enfant est-il allergique à un aliment ? ☐ Non ☐ Oui, lequel ?

Si votre enfant présente une allergie ou une intolérance à un aliment, vous devez présenter au moment de l'inscription à la restauration scolaire :

- Un certificat médical, attestant de l'allergie ou de l'intolérance alimentaire de votre (vos) enfant(s) ;
- Ainsi qu'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé ; document rédigé et signé par le médecin scolaire, en collaboration avec le directeur de l'école concernée) valable pour l'année scolaire considérée.

Si ces deux documents ne sont pas fournis, alors l'accès à la restauration scolaire sera refusé par la Ville de Montbéliard.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Je souhaite que mon enfant regagne seul le domicile familial après l'accueil périscolaire du soir géré par la Ville de Montbéliard :

☐ Oui ☐ Non

NB : Le goûter est fourni par la famille.

ACCIDENT

En cas d'accident, l'équipe d'animation prendra toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, en suivant – le cas échéant - les prescriptions d'un médecin et/ou d'un service d'urgence.

Si nécessaire, médecin et/ou service d'urgence détermineront l'établissement hospitalier le plus adapté pour prendre en charge l'enfant concerné.

L'inscription aux activités périscolaires vaut acceptation du règlement intérieur de ces mêmes activités.

Fait à le ____ / ____ / ____.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

¹ Pour les écoles concernées (contacter le service EJE -secteur scolaire pour obtenir la liste des écoles desservies)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Joindre obligatoirement la copie des pages de vaccinations du carnet de santé

NOM DE L'ENFANT :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Sexe : M ☐ F ☐

1- VACCINATIONS OBLIGATOIRES OU RECOMMANDEES SELON LA DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT

Si l'enfant n'a pas les vaccinations obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication (Code de la Santé publique, article L 3111-2)

Enfants nés avant 2018
Vaccinations obligatoires : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique

Enfants nés à partir de 2018
Vaccinations obligatoires : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) + coqueluche, infections invasives à <i>Haemophilus influenzae</i> de type B, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). **Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) est-il mis en place pour l'enfant ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, joindre obligatoirement le protocole à prendre en compte (qu'il s'agisse de problèmes alimentaires ou autres)

L'enfant présente-t-il des **ALLERGIES** :

ALIMENTAIRES : OUI ☐ NON ☐
MEDICAMENTEUSES : OUI ☐ NON ☐
AUTRES (animaux, plantes, pollen, etc.) OUI ☐ NON ☐

Précisez

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie (un PAI sera exigé en cas d'allergie alimentaire).

L'enfant présente-t-il un autre problème de santé ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez lequel.....

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, lentilles, appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, autres (à préciser) :

.....

4- RESPONSABLES DE L'ENFANT

Responsable N°1 : NOM : Prénom :

ADRESSE :

.....

Tél. domicile Tél. travail

Tél. portable :

Responsable N°2 : NOM : Prénom :

ADRESSE :

.....

Tél. domicile Tél. travail

Tél. portable :

Nom et Tél du médecin traitant :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

LISTE DES PERSONNES AUTORISÉES¹ À VENIR RECHERCHER L'ENFANT EN L'ABSENCE DES RESPONSABLES LEGAUX²

NB : Sur le portail famille, les personnes autorisées doivent être saisies dans les "contacts" de la fiche « enfant »

Ainsi que le prévoit le règlement intérieur des activités périscolaires (accueils et restauration), doivent figurer sur la présente fiche les noms, prénoms, qualités et coordonnées complètes des personnes autorisées, le cas échéant, à venir rechercher l'enfant à la place des responsables légaux. Ces personnes devront de préférence être majeures.

	Nom(s)	Prénom(s)	Qualité(s) (grands-parents, amis, etc.)	Adresse(s)* (n°, rue, code postal, commune)	Téléphone(s)
1					
2					
3					

* mention facultative

Je soussigné(e), Mme/M., responsable légal de l'enfant , école , autorise les personnes dont les noms et coordonnées apparaissent dans le tableau ci-dessus à venir rechercher mon enfant à la restauration scolaire ou à l'accueil périscolaire.

Sauf indication contraire transmise par écrit, cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire 2025/2026.

Fait à , le / /

Signature

¹ Les personnes autorisées sont réputées avoir donné leur accord explicite aux responsables légaux de l'enfant

² En cas de séparation, si le responsable légal qui a procédé à l'inscription autorise le deuxième responsable à venir rechercher l'enfant, alors le nom et les coordonnées de ce dernier doivent apparaître dans le tableau.